

Ms Margrethe Vestager
Vice-présidente Exécutive
Commission européenne

Ms Věra Jourová
Vice-présidente pour les Valeurs et
la Transparence
Commission européenne

Mr Thierry Breton
Commissaire au Marché Intérieur
Commission européenne

INITIATIVE CONJOINTE POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DE LA DÉSINFORMATION LIÉE AUX RÉSEAUX 5G ET LA NÉCESSITÉ D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Lettre concernant une proposition visant à ce que l'Union européenne crée une stratégie de communication qui fournisse des informations fiables sur les CEM et les équipements radio, y compris la 5G, aux États membres et aux citoyens européens, rédigée par : Autriche, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Chypre, Estonie, Finlande, Grèce, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne et Portugal, Slovaquie, Suède.

Mesdames les Vice-présidentes
Monsieur le Commissionnaire

Nous, États membres soussignés, souhaitons exprimer nos préoccupations concernant l'escalade de la désinformation autour des effets de l'exposition aux champs électromagnétiques (CEM) et aux réseaux cellulaires de la technologie de cinquième génération (5G) et notre condamnation des récents actes de vandalisme sur les infrastructures de télécommunications critiques.

L'Union européenne a démontré son engagement en faveur du déploiement et de l'adoption en temps opportun des réseaux 5G dans le cadre de diverses mesures législatives et non législatives¹.

Les conclusions du Conseil sur l'importance de la 5G pour l'économie européenne et la nécessité d'atténuer les risques pour la sécurité liés à la 5G adoptées le 3 décembre 2019² ont souligné la nécessité d'activités de sensibilisation du public concernant

1 Directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code européen des communications électroniques et la communication de la Commission au Parlement européen, le Conseil, le Comité économique et social européen et le Comité des régions Connectivité pour un marché unique numérique concurrentiel - Vers une société européenne Gigabit, COM(2016) 587 final; Communication de la Commission au Parlement européen, le Conseil, le Comité économique et social européen et le Comité des régions : 5G pour l'Europe : plan d'action, COM(2016) 588 final; décision (UE) 2017/899 du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2017 relative à l'utilisation de la bande de fréquences 470790 MHz dans l'Union.

2 <https://www.consilium.europa.eu/media/41595/st14517-en19.pdf>

les technologies émergentes. En outre, les conclusions du Conseil sur le façonnement de l'avenir numérique de l'Europe³ adoptées en juin 2020 soulignent l'importance de lutter contre la propagation de la désinformation liée aux réseaux 5G, en accordant une attention particulière aux fausses allégations selon lesquelles ces réseaux constituent une menace pour la santé ou sont liés au COVID-19. Il est clair cependant que nous assistons à une activité croissante du mouvement anti-5G à travers l'Union européenne. Nous tenons à souligner que les actes de vandalisme contre les infrastructures de télécommunications et l'escalade de la désinformation sur les CEM et la 5G sont non seulement une menace pour l'économie des États membres affectés, mais entravent également la capacité de l'Union européenne à atteindre ses objectifs ambitieux de la 5G.

Le déploiement de l'infrastructure de réseau 5G, contribuant aux objectifs de l'Union européenne dans le domaine des réseaux à très haute capacité, nécessite une planification appropriée, des dépenses et des investissements financiers importants ainsi que des procédures administratives complexes, p. ex., les procédures d'attribution de fréquences. La méfiance croissante à l'égard de l'équipement radio mobile pourrait avoir des répercussions négatives sur le déploiement de l'infrastructure du réseau mobile (mât et antennes) ainsi que sur l'infrastructure des points d'accès sans fil de petites zones 5G, et pourrait nuire à l'introduction en douceur d'un déploiement plus facile (sans permis).

Il est important d'agir maintenant pour informer le public des avantages de la 5G en tant que catalyseur de la transformation numérique et verte de nos entreprises et de notre société. En tant qu'États membres, nous pensons qu'il est urgent de mettre en place une stratégie de communication de l'UE qui fournisse des informations fiables aux citoyens de l'UE ainsi que des campagnes de sensibilisation concernant la 5G et le CEM.

Par conséquent :

- Nous appelons la Commission européenne à travailler avec les États membres pour mettre en œuvre des mesures visant à contrer la désinformation concernant les CEM et la 5G. L'UE devrait adopter une approche active, à long terme et systémique dans ce domaine. En tant qu'États membres, nous avons besoin de l'aide de l'UE dès ce semestre 2020, afin de nous attaquer au nombre croissant d'activités et de préoccupations concernant la 5G et le CEM.
- Nous reconnaissons également la nécessité de poursuivre la recherche scientifique sur les risques liés à la santé humaine, la diffusion d'informations fiables parmi les citoyens de l'UE et le besoin urgent de s'engager dans une campagne de sensibilisation dans ce domaine au niveau européen. Grâce à nos actions communes et coordonnées, nous devrions être en mesure non seulement de fournir aux citoyens de l'UE et aux autorités locales des résultats de la recherche scientifique, mais aussi de transmettre un message clair et fort provenant de sources fiables. Une telle campagne de sensibilisation doit être basée sur la culture numérique, l'éducation et la transparence, permettant aux citoyens européens d'évaluer de manière critique les informations disponibles afin de discerner de manière indépendante entre la vérité et les mensonges.
- En tant qu'États membres, nous sommes disposés à contribuer à cette initiative à l'échelle de l'UE en mettant à profit notre expertise nationale et nos meilleures pratiques pour nous attaquer au problème de la désinformation de la 5G et des CEM.
- En même temps, les craintes et les inquiétudes des personnes qui s'opposent à l'introduction de la 5G pour des raisons liées aux CEM doivent être prises au sérieux. Dans ce contexte, un débat large et inclusif contribuera à terme à créer la confiance des citoyens quant aux actions en faveur du développement continu des réseaux mobiles. Les événements récents montrent que des actions conjointes dans ce domaine sont nécessaires.

³ <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-8711-2020-INIT/en/pdf>